

dans l'église de Saint-Jean, jadis aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle est pavée au moyende quatre cents dalles funéraires en marbre de diverses couleurs, en magnifiques mosaïques, portant les épitaphes des chevaliers de l'ordre célèbre ; çà et là, on lit des noms appartenant à la noblesse du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, delà Bresse, du Dauphiné, etc.¹

De Malte, nous gagnons Tunis, non sans péril, car une affreuse tempête nous empêcha longtemps de doubler le cap Bon. Enfin, nous sommes dans le golfe de Tunis qui ressemble beaucoup à celui de Naples.

Notre bateau à vapeur jette l'ancre à plus de 500 mètres du port de laGoulette ; des barques viennent nous chercher ; nous mettons pied à terre. Les habitations, les costumes, les Arabes, tout annonce l'Orient, spectacle étrange et nouveau, bienfait pour frapper d'étonnement l'Européen qui se rend pour la première fois sur les côtes de l'Afrique.

Nous prenons le chemin de fer italien à la Goulette. Cette voie ferrée contourne le lac qui précède Tunis. Nous arrivons dans la capitale de la régence.

Tunis, situé au fond du [lac dont nous venons de parler, forme un curieux et beau spectacle avec ses maisons blanches surmontées de terrasses, ses mosquées, ses murailles du moyen âge. La ville a cent cinquante mille habitants. De loin, l'aspect est merveilleux ; mais, de près, l'illusion disparaît rapidement. Ce n'est plus qu'une suite de ruelles sombres, malpropres, des plus tristes.

Le 5 février, la Mission archéologique de Tunisie a été présentée à S. A. le bey au palais du Bardo, par réminent M. Roustan, consul général. LeBardo se compose d'une suite de constructions orientales et forme une espèce de village fortifié. Le bey était assis au fond d'une grande salle de réception. Le souverain de Tunis ne

¹ Ces chevaliers appartenaient au grand prieure d'Auvergne, dont le Lyonnais faisait partie, ainsi que le Dauphiné, la Bresse, leBugey, le Forez etle Beaujolais. Parmi ces noms on trouve deux Virieu, Jacob et Laurent, inhumés dans l'église Saint-Jean de Malte en 1602 et 1608, deux chevaliers de la famille Fay : Fay de Gerlande (1644) et Fay de Latour-Maubourg (1635), les chevaliers bressans Jacob de Cerdon d'Evieu (1681) et duSaixde Chervé (1720). Citons encore Claude de Montagnac (1656), René de Maisonneule (1607), Charles de Crémeau (1673), Gilbert de Fougères, Pierre de Jamillac, etc.